

bioactualités

3/07

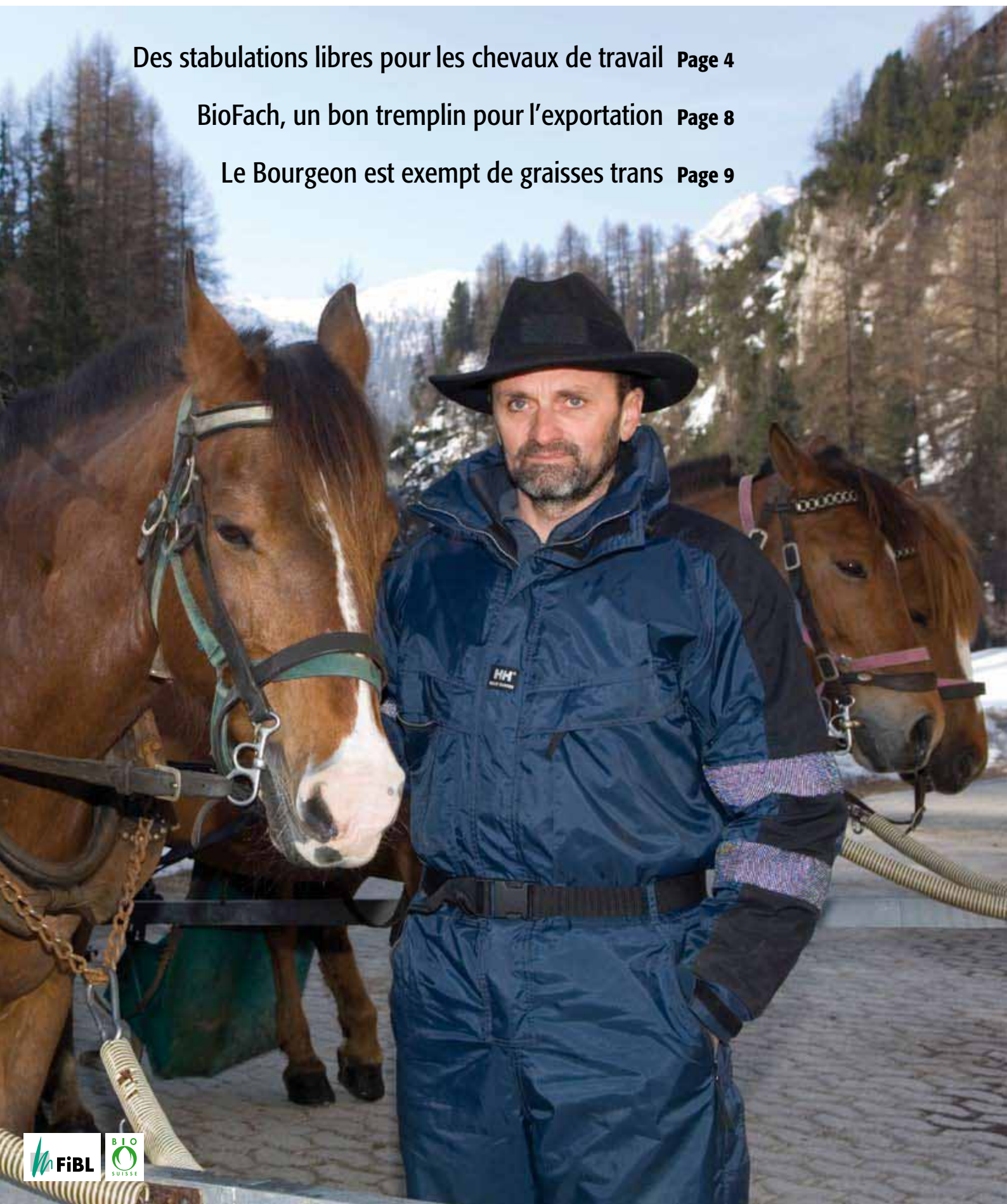
LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

AVRIL

Des stabulations libres pour les chevaux de travail Page 4

BioFach, un bon tremplin pour l'exportation Page 8

Le Bourgeon est exempt de graisses trans Page 9





BO 01.01.07

Complétez...

...votre jeu! Grâce aux composés minéraux UFA

- UFA 293** riche en phosphore, biotin
- UFA 295** équilibré
- UFA 197** riche en calcium
- UFA 994** riche en magnésium, granulé
- UFA 995** riche en sélénium, pour le démarrage
- UFA 999** bacs à lécher
- CAKE BLOC Magnesium**



Gratuit: 4 clés mixtes à cliquet, pour compléter votre jeu, ou 50 kg de sel bétail.
A l'achat de 100 kg de composés minéraux UFA. Du 5 mars au 20 avril 2007

www.ufa.ch

Dans votre **LANDI**

ACTION


Protection des végétaux en cultures maraîchères

Andermatt Biocontrol

Andermatt Biocontrol AG
Stahlermatten 6 · CH-6146 Grosse-Strawinswil
Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch

« Cherchez-vous la banque qui accorde du crédit à l'agriculture biologique? »



BANQUE ALTERNATIVE
Investir autrement.

Je souhaite participer à la politique d'affaires durable de la BAS. Merci de m'envoyer:

- Informations générales
- Demande d'ouverture de compte
- Documents pour souscrire des actions de la BAS
- Documents pour souscrire des obligations d'encouragement de la BAS

Nom _____

Adresse _____


NPA/Lieu _____ bio actualité:0609

A retourner à: Banque alternative BAS, Représentation romande, rue du Petit-Chêne 38, c.p. 161, 1001 Lausanne, tél. 021 319 91 00, bas-info@abs.ch, www.bas-info.ch, ou Bureau genevois d'information, Nathalie Ruegger, tél. 022 800 17 15

hosberg AG

Bio Eierhandel
8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20


Le leader du commerce des œufs bio!



Actuel
Cherchons au plus vite des producteurs d'œufs bio!

Visitez notre site internet: vous y trouverez des informations actuelles pour les clients et les fournisseurs!

www.hosberg.ch

kagfreiland  **BIO SUISSE**

Le bio est indivisible

Il semble bien que le vote du Conseil national sur le principe de la globalité cher à l'agriculture biologique ait été dégradé en événement politique idéologique. Le fait scientifique est pourtant facile à comprendre: le bio est un cycle qui fonctionne de manière naturelle. Ce qui est idéologique, c'est l'idée de s'écarter du principe de la globalité. Le vote a montré que, au Parlement, nous prend au sérieux, la nature et nous les paysannes et paysans bio. Malheureusement une minorité.

Une qui ne nous a pas pris au sérieux, c'est bien l'Union Suisse des paysans (USP). La base bio se demande avec

raison: «Est-ce vraiment là toute la reconnaissance que l'USP éprouve pour nous les producteurs bio, nous qui sommes depuis des décennies les précurseurs du renouveau du marché, de l'écologie, de l'innovation et de l'image de marque de

l'agriculture (oui, de toute l'agriculture suisse), nous qui nous sommes brûlé les doigts à force de retirer du feu des braises qui profitent à d'autres? Et il est tout de même impensable que, après s'être moqués du bio pendant des décennies, ces politiciens-là sachent tout à coup mieux que nous ce que le bio doit être.»

Nous ne serions pas producteurs et productrices bio si nous ne discernions pas de nouvelles chances dans toute nouvelle situation. Cette décision nous propulse en effet d'un seul coup, nous les entreprises Bourgeon et Demeter, au rang de seuls véritables producteurs bio de Suisse. Le Bourgeon a en outre maintenant la possibilité d'édicter une nouvelle réglementation des reconversions pour, à titre d'incitation en cas de pénurie sectorielle (actuellement: les céréales panifiables Bio Suisse), autoriser une agriculture biologique sectorielle clairement limitée dans le temps. En tant que vrai bio, le Bourgeon reste aussi indivisible que Demeter. Quoi qu'en pense l'USP et malgré la publicité trompeuse de la PI basée sur la biodiversité. Un ancien producteur PI aujourd'hui paysan Bourgeon l'exprime très clairement: «Ceux qui ont le label PI veulent être ce qu'ils ne peuvent pas être.»

Felix Lang,

Coprésident de Bio Nordwestschweiz

bioactualités



PRODUCTION

4 Des stabulations libres pour les chevaux de travail: Et pourtant, ça marche!

L'élevage en groupes des chevaux de travail n'est certainement pas facile, mais tout à fait possible. Gian Claluna, paysan bio et attaleur à Sils Maria GR, l'a prouvé.

BIO SUISSE

8 Les succès remportés à BioFach

Les produits biologiques suisses trouvent à BioFach, la plus grande foire de produits bio du monde, un bon tremplin pour l'exportation.

QUALITÉ

9 Pas de graisses trans dans le Bourgeon

Bonne nouvelle: les produits labellisés Bourgeon ou Demeter ne contiennent pas de ces acides gras trans qui sont si dangereux pour la santé.

CONSEILS

10 Nouveautés dans l'application des règles Bourgeon

11 Questions au sujet des exigences sociales

RUBRIQUES

9 Impressum

12 Agenda

13 Petites annonces

14 Brèves

15 Le dernier mot



Les chevaux se sentent bien dans les élevages en groupes. Ils aiment le contact mutuel et se mordillent gentiment les uns les autres.



Gian Clalüna a transformé la stabulation (en bas). Il a diminué l'espace d'un cheval depuis une des

Et pourtant, ça marche: Les stabulations libres pour les chevaux

Vous souvenez-vous de la discussion sur les premières stabulations libres pour vaches laitières? L'élevage chevalin en groupes semble aujourd'hui pour bien des gens tout aussi «impossible» que cette idée l'était alors pour certains. Un paysan grison, novateur et attaleur, démontre que – et comment – ça marche.

Une belle brochette de spécialistes visitent la ferme de Gian Clalüna à Sils Maria GR: une éthologue, une conseillère, une représentante de la Protection Suisse des Animaux PSA, des attailleurs, des éleveurs de chevaux, des représentants de la CLA (Commission de labellisation agricole) et de Bio Grischun. Cette troupe pleine d'entrain est le Groupe de travail pour l'amélioration des conditions d'élevage des chevaux, qui s'est donné pour but

d'élaborer des propositions de solutions en vue de la future interdiction des écuries à stalles dans les entreprises d'attelage.

Question osée: Est-ce seulement possible?

Après cette première visite de reconnaissance, même les partisans acharnés de l'interdiction des écuries à stalles ne sont pas à l'aise. Ils ont vu quelles exigences l'homme doit poser pour la stabulation de ses chevaux de travail et quelles sont celles que le cheval de travail pose à son environnement. «L'élevage chevalin en groupes est-il seulement possible?», se demandent-ils.

C'était en avril 2005. Les visites des entreprises d'attelage participant au projet

l'avaient montré: dans les fermes avec des chevaux d'attelage pour des calèches ou des traîneaux, l'organisation du travail est très stricte. Les conditions d'élevage doivent pouvoir garantir que les chevaux ont suffisamment de repos et de temps pour manger quand ils ne travaillent pas.

Repas trop courts et autres écueils

Les chevaux qui sont utilisés seulement en hiver pour tirer des traîneaux passent le plus souvent l'été au pâturage et sont ramenés à l'écurie peu avant la saison. Au début ils sont encore peu entraînés, et ils doivent s'habituer lentement aux efforts physiques qui leur sont demandés. Vu qu'ils sont attelés toute la journée, ils man-

Cours avec visite de stabulation

Il y aura le 26 avril un cours sur ce thème pendant lequel Gian Clalüna fera visiter sa stabulation décrite dans cet article. Voir la description du cours à la rubrique AGENDA, p. 12.



les anciennes stalles (photos du haut) en stalles d'alimenta-
la hauteur des parois de séparation pour pouvoir faire ressortir
stalles voisines.



La stabulation a été agrandie par une annexe avec litière profonde. La zone de
repos comprend deux entrées, ce qui permet aux chevaux d'en faire le tour et de
fuir si nécessaire.

gent surtout le matin et le soir à l'écurie. Pour manger, les bêtes ont alors besoin de plusieurs heures de tranquillité.

Le temps est pourtant limité. Les attelers combinent donc l'affouragement et la préparation des chevaux pour l'attelage, le harnachement comme ils disent. Facile dans les écuries traditionnelles: les chevaux sont dans leurs stalles et on les harnache puis les bride pendant qu'ils mangent.

Comment faire pour garantir que les chevaux en stabulation libre ont assez de temps et de tranquillité pour manger? Bien connues chez les vaches, les bagarres devant les crèches existent aussi chez les

chevaux, et, surtout pour les chevaux de travail, il est important que les bêtes puissent ingérer suffisamment de fourrage pendant le temps à disposition.

Les crampons et autres mordax pour les fers des chevaux d'attelage sont une autre particularité. Ils sont très dangereux en cas de bagarres entre les chevaux. Non seulement les enlever et les remettre chaque jour donnerait beaucoup trop de travail, mais cela détériorerait très vite fortement la tenue des fers.

Les chevaux sont tondus parce qu'ils transpirent en travaillant. Ils ont donc ensuite besoin d'une couverture quand ils sont à l'écurie. Ces couvertures sont elles

aussi dangereuses dans les élevages en groupes, car les chevaux peuvent se prendre dedans.

Certaines entreprises d'attelage ont l'habitude de compléter l'effectif des chevaux pour la saison hivernale. Dans les élevages chevalins en groupes, une refonte aussi rapide du troupeau devrait être évitée parce qu'elle pose d'énormes problèmes.

Aujourd'hui, environ 50 % des chevaux bio vivent dans des élevages en groupes. L'élevage en groupes avec parcours et pâturage est au plus près de la satisfaction des besoins spécifiques des chevaux. Les chevaux des fermes bio sont le plus sou-

Le cheval, à la fois grégaire et animal de fuite

L'espace vital naturel du cheval se trouve en plein air. La stratégie de survie du cheval, véritable animal de fuite, consiste à toujours contrôler son environnement et à garder un œil sur tout pour prendre immédiatement le large en cas de danger. Voilà pourquoi le cheval possède un champ de vision beaucoup plus large que l'homme – il atteint pratiquement 360 degrés.

Les chevaux sauvages vivent en groupes stables et hiérarchiquement structurés. Ce mode de vie leur offre une bonne protection contre les ennemis. Des yeux

plus nombreux voient plus de choses, des oreilles plus nombreuses entendent plus de bruits, et des naseaux plus nombreux détectent plus d'odeurs.

Les chevaux en liberté vivent en société strictement structurée. Des règles strictes et des hiérarchies bien établies régissent les rapports entre les membres d'un groupe, mais aussi ceux entre les groupes familiaux. La place d'un cheval dans la hiérarchie dépend de son âge et de son tempérament. Un cheval très agressif sera souvent, indépendamment de sa grandeur

corporelle, plus haut qu'un autre plus puissant mais moins agressif. Une fois établie, la hiérarchie d'un groupe de chevaux est assez stable.

Cette hiérarchie est particulièrement facile à observer lorsque l'accès à une ressource est limité. C'est par exemple souvent le cas de l'eau à l'abreuvoir: un cheval de rang inférieur doit toujours laisser passer d'abord ceux qui lui sont supérieurs et attendre que le dernier d'entre eux ait fini d'étancher sa soif.

Iris Bachmann, Haras national, Avenches



Gian Clalüna attelle ses chevaux aussi bien en hiver qu'en été. En hiver, les fers sont munis de crampons ou de mordax pour qu'ils ne glissent pas sur la neige et la glace.

vent des animaux d'agrément utilisés en moyenne quatre heures par semaine (travail de diplôme de Bettina Hengartner, cf. bio actualités 1/06, p. 16) et qui passent le reste du temps à l'écurie ou au pâturage.

Les exigences posées au système de stabulation et à la gestion des chevaux d'agrément sont très différentes de celles qui prévalent dans le cas des chevaux de travail. Clalüna, par exemple, fait travailler ses chevaux 42 heures par semaine. Pour y arriver, l'organisation des travaux d'écurie doit rechercher l'efficacité et le gain de temps. Quand ils ne travaillent pas, les chevaux doivent pouvoir se reposer et manger, mais aussi se mouvoir librement pour se remettre et se détendre des efforts faits pendant le travail.

Le projet et ses promoteurs

C'est Bio Grischun qui est à l'origine du projet «Amélioration des conditions d'élevage des chevaux en agriculture biologique». La direction du projet est assurée par le Service de conseil du FiBL. Les institutions suivantes soutiennent la démarche:

Bio Suisse, Bio Grischun, Canton des Grisons, Bio Test Agro, Protection suisse des animaux PSA, Haras national d'Avenches

Le déroulement du projet inclut un travail de diplôme sur les conditions d'élevage des chevaux bio et un travail de licence sur l'organisation du travail dans les élevages de chevaux.

Toutes ces exigences montrent qu'il est parfaitement justifié de se poser la question de la faisabilité des stabulations libres pour les chevaux de travail.

Malgré ses doutes, Clalüna lance les transformations

Gian Clalüna a franchi le pas et a transformé son écurie à stalles en stabulation libre. Gian et son frère Augusto cultivent à Sils Maria une ferme bio de 80 hectares avec 50 vaches laitières. La partie agricole comprend en outre 22 chevaux de travail pour les promenades en calèche dans les environs. Les chevaux travaillent quatre mois en été et quatre en hiver, ils sont au repos en novembre et en mai. Pendant les mois d'été, les chevaux sont la plupart du temps au pâturage après les tours en calèche. En hiver, quand les pâturages ne sont pas praticables, les chevaux vont après le travail dans le parcours où ils peuvent librement se mouvoir et se rouler par terre. Ensuite ils mangent, boivent et se reposent.

C'était simple avec l'ancienne écurie car chaque cheval était à l'attache dans une stalle individuelle. Le matin, on les harnachait pour les promenades pendant qu'ils mangeaient. Une organisation aussi traditionnelle qu'efficace.

Pour les chevaux de travail, les stabulations entravées ont été interdites pour

les fermes Bio Suisse en 2004 avec un délai d'application jusqu'à fin 2010 (dispositions actuelles: cf. bio actualités 1/07, p. 6-7). Lordonnance sur la protection des animaux tire elle aussi en direction d'une interdiction des stabulations entravées pour les chevaux. Et les touristes ne sont pas les derniers à exiger que les chevaux qui tirent calèches, roulottes et traîneaux soient élevés dans des conditions qui respectent leurs besoins spécifiques.

En tant que membre du groupe de travail, Clalüna s'est décidé à franchir le pas de l'élevage en groupe. Il a transformé son écurie en automne 2006. Il a séparé la moitié de son écurie à stalles et l'a agrandie en direction de la cour de la ferme. La transformation comporte une aire de repos sur litière profonde à laquelle les chevaux accèdent par deux entrées et sorties pour qu'ils puissent en faire le tour. À l'intérieur, une rangée de stalles a été supprimée pour transformer cette partie en zone d'activités avec abreuvoirs. De l'autre côté, Clalüna a diminué la largeur des stalles pour les transformer en stalles d'alimentation.



Après le travail, les chevaux se reposent dans la stabulation libre: le plaisir de se rouler dans la paille fraîche avant de manger une ration bien méritée.

Clalüna était pourtant sceptique. Ses réflexions étaient empreintes de crainte pour ses chevaux: ils ont toujours des crampons à leurs fers – y aura-t-il des bagarres avec des blessures? Les chevaux de rang inférieurs auront-ils assez de temps pour manger, trouveront-ils assez de tranquillité pour se coucher et se reposer? En outre, le déroulement du travail allait être profondément bouleversé et restructuré: les journées, déjà serrées, allaient-elles suffire?

Après le premier hiver: «Ça me plaît beaucoup»

Dix chevaux ont donc passé leur premier hiver en groupe. «Ça me plaît beaucoup», dit aujourd'hui Clalüna, qui est fier de son œuvre. «Il faut se tenir dans la stabulation pour voir et ressentir que ça marche bien pour les animaux.»

Il n'y a eu aucune bagarre dangereuse lors de la formation du groupe, et, après la première saison, Clalüna constate que même les chevaux de rang inférieur affichent une condition optimale, ce qui signifie que le système fonctionne et que tous les chevaux peuvent prendre suffisamment de nourriture et de repos. Et c'est volontiers que notre attaleur montre sa stabulation libre à ses collègues.

Clalüna se réjouit particulièrement

du fait que la stabulation en groupe se soit révélée avantageuse du point de vue du travail: elle exige moins de temps de travail que l'écurie à stalles, pourtant déjà considérée comme rationnelle.

L'alternative de l'élevage en boxes, envisagée par de nombreuses fermes quand elles passent de l'écurie à stalles à la stabulation libre, n'est définitivement pas une bonne solution. C'est en effet l'élevage en boxes qui donne le plus de travail. En effet, tous les travaux comme l'évacuation du fumier ou l'affouragement doivent être répétés dans chaque box. Les chevaux ont bien la possibilité de se mouvoir «librement», mais dans un espace très restreint, et les contacts sociaux avec les congénères ne sont pas suffisants.

Mettre les «temporaires» dans des boxes individuels

Gian Clalüna démontre avec sa ferme que l'élevage en groupes est possible pour des chevaux de travail. L'important est de conserver la possibilité de mettre certains chevaux dans des boxes individuels. Par exemple pour les «chevaux auxiliaires»: au début de la saison, Clalüna prend deux chevaux supplémentaires pour diminuer l'effort demandé à ses chevaux encore peu entraînés. Ces «employés temporaires» sont mis dans des boxes individuels parce

qu'ils ne séjournent que peu de temps dans la ferme et ne peuvent donc pas être intégrés au groupe.

Quelques constructions spéciales sont en outre nécessaires. Avant, les chevaux étaient dans les stalles pendant les heures d'affouragement. Aujourd'hui, il faut les faire sortir des stalles d'alimentation pour les harnacher. Et ce n'est pas si simple de faire sortir un cheval d'une stalle d'alimentation. Heureusement, Clalüna a eu une idée: il a diminué la hauteur des cloisons de séparation pour pouvoir accéder à un cheval depuis la stalle voisine. Cela implique évidemment que seuls des chevaux qui ne se mordent pas par peur de manquer de fourrage peuvent manger côte à côte.

Quand on est novateur et convaincu des buts qu'on s'est fixé, on finit toujours par trouver une solution. Clalüna en est convaincu.

Certains chevaux ont eu besoin d'un peu plus de temps pour se mouvoir dans l'espace libre en dehors de leur stalle habituelle. Ils restaient debout dans leur stalle d'alimentation au lieu d'utiliser la confortable zone de repos sur litière profonde. Aujourd'hui, tous les chevaux y vont pour se rouler ou se coucher dans la paille.

Barbara Früh, FiBL

Nuremberg: Le printemps s'annonce bien

Une véritable percée pour le yogourt à boire biologique «Lassi», des omelettes bio qui se vendent comme des petits pains, du chasselas bio pour les amateurs de bons vins, des spécialités fromagères toujours plus appréciées: voici quatre des nombreux succès remportés lors de la foire BioFach de Nuremberg.

Reynald Parmelin, vigneron Bourgeon à Begnins VD, peut enfin souffler: «Il m'avait fallu attendre quatre ans jusqu'à ce que je vende ma première bouteille de vin à la BioFach!» Le temps passe. Aujourd'hui, Parmelin exporte 10 % de sa production en Allemagne – grâce à la BioFach.

«J'ai trouvé il y a quelques années un importateur qui vend mon pinot noir et mon chasselas en Allemagne.» Parmelin profite cependant aussi de l'évolution des goûts œnologiques de nos voisins allemands: «Les vins doux allemands sont out. Ils cherchent aujourd'hui des vins secs qui ont du caractère – et mon chasseur



Photos: Roberto Mentil

BioFach 2007: Un grand intérêt pour les produits premium suisses.

temps. «Lassi» est un produit tendance que nous ne pouvons placer que dans le segment des produits premium».

À BioFach, la laiterie Biedermann a eu moins de succès avec ses yogourts et ses «têtes au caramel». «Il y a tout simplement déjà trop de yogourts en Allemagne», pense Altorfer.

Succès pour les spécialités

Hosberg AG a eu elle aussi du succès à Nuremberg avec des produits spéciaux. «Nous avons présenté pour la première fois à la BioFach nos produits de convenance, les omelettes bio et les burgers bio», affirme cette entreprise familiale zurichoise.

Ce n'est pas seulement la demande de spécialités fromagères suisses qui augmente, mais aussi celle pour des produits laitiers bio très spécifiques. Roberto Mentil, le directeur du Biomilchpool: «Nous avons proposé pour la première fois à Nuremberg du lait NOP.» Cette norme américaine, qui interdit strictement les antibiotiques, intéresse aussi des acheteurs anglais. La demande de lait Demeter ou de lait casher pour Israël montre clairement, d'après Roberto Mentil, que le marché continue de se segmenter. «C'est important pour les producteurs, parce que

ce genre de produits permet de réaliser de meilleures plus-values.»

Obtenir des prix élevés avec des prestations complémentaires

Toutes les personnes interrogées sont du même avis: les produits biologiques suisses ne peuvent percer à l'étranger que s'ils se distinguent de la masse par la qualité, l'unicité et l'authenticité, s'ils vendent la «suisstitude», véhiculent des messages clairs ou s'adressent à une clientèle bien définie – p. ex. aux personnes qui ont des allergies alimentaires. Tout cela permet de justifier des prix plus élevés.



Roberto Mentil est persuadé que l'exportation revêtra toujours plus d'importance pour les entreprises biologiques suisses parce que la demande de produits premium suisses augmente. Quand on leur parle du fameux boum bio en Allemagne et dans d'autres pays, d'autres interlocuteurs restent lucidement réalistes: «Il ne faut pas surestimer ce boum», pense p. ex. Oliver Altorfer. «Plusieurs pays manquent de matières premières, mais ça va changer d'ici quelques années.» Et Reynald Parmelin pense que les prix élevés continueront de poser problème, et il pronostique: «Mon affaire d'exportation restera donc petite mais importante.»

Jacqueline Forster-Zigerli, Bio Suisse



las leur convient très bien. Pour exporter un produit, il est très important de trouver à l'étranger un importateur adéquat.»

La percée du «Bio-Lassi»

L'importance de choisir le bon partenaire est aussi soulignée par Oliver Altorfer de la laiterie Biedermann. «La percée du yogourt à boire «Bio-Lassi» en Allemagne a été rendue possible par la collaboration avec Dennree», dit-il. Le plus grand distributeur allemand de produits bio garantit une distribution impeccable.

Pour obtenir un succès éclatant, il faut cependant plus: Altorfer est convaincu que «simplement, tout doit être okay: le produit, la présentation, l'importateur. Et il faut bien sûr correspondre à l'esprit du

Pas de graisses trans nocives dans les produits Bourgeon et Demeter

Une étude de l'EPF Zurich sur la présence d'acides gras trans mauvais pour la santé dans les aliments a livré des résultats effrayants. Les produits transformés labellisés Bourgeon et Demeter ne sont heureusement pas touchés. En effet, les directives de transformation qui doivent être respectées pour obtenir ces deux labels n'autorisent pas les technologies nocives pour les graisses.

En analysant la teneur en acides gras trans de 120 denrées alimentaires suisses, l'EPF a trouvé dans un tiers des produits analysés des teneurs si élevées qu'ils seraient interdits de vente dans un pays comme le Danemark, qui a fixé une valeur limite légale pour les graisses trans. Au Danemark en effet, les acides gras trans ne doivent pas dépasser depuis 2004 deux pour-cent de la graisse totale d'un produit alimentaire. Or l'étude de l'EPF a trouvé des teneurs atteignant trente pour-cent.

Les acides gras trans sont surtout produits lorsque des huiles végétales ou marines sont incomplètement durcies par l'industrie alimentaire, mais on en trouve aussi de petites quantités dans la nature. Ils ont une autre structure spatiale que les acides gras «normaux», ce qui dépend de la position des atomes d'hydrogène dans la structure moléculaire. On peut trouver de hautes teneurs de ce type de graisses p. ex. dans les frites, les crèmes au nougat, les chips de pomme de terre, les pâtes à pizza, les pâtes feuilletées ou encore les glaces à la crème.

Aucune déclaration obligatoire

Nutritionnellement, les acides gras trans se comportent comme les acides gras saturés. Les graisses trans d'origine industrielle recèlent des risques sérieux pour la santé humaine. L'ingestion journalière de quelques grammes suffit à augmenter fortement le risque de maladies cardiovasculaires. Ces problèmes n'apparaissent pas soudainement, mais insidieusement au fil des ans. Et les acides gras passent aussi dans l'organisme des nourrissons via le lait maternel.

La prévention à long terme de ce risque est compliquée par le fait qu'il n'y a en Suisse ni déclaration obligatoire ni valeur maximale légale pour les graisses trans. En Suisse, seul le lait de suite pour les nourrissons est aujourd'hui soumis à une teneur

maximale d'environ quatre pour-cent de la teneur totale en graisse.

Les consommateurs ne peuvent donc pas savoir quels aliments contiennent beaucoup d'acides gras trans. Et on ne peut pas dire comme ça quelles denrées alimentaires devraient être évitées, parce que leur teneur en acides gras trans dépend fortement à la fois de leur composition et des procédés de transformation.

Le Bourgeon et Demeter sont OK

Une affirmation péremptoire est cependant possible: Les produits labellisés Bourgeon ou Demeter ne contiennent pas de graisses trans. Et voilà pourquoi: les directives de transformation de Bio Suisse et de Demeter interdisent les deux causes de la présence de ces substances nocives dans les denrées alimentaires: premièrement les modifications chimiques comme le durcissement des graisses par hydrogénation ou la transestérification, et deuxièmement l'extraction avec des solvants organiques. La définition d'une teneur maximale légale est donc totalement superflue pour les produits Bourgeon et Demeter puisque les restrictions de transformation les empêchent «à la source» de même seulement s'approcher d'une éventuelle norme légale. Ils forment donc la base d'un plaisir alimentaire sans soucis. Les ordonnances bio de la Confédération et de l'UE vont nettement moins loin, puisqu'elles ne définissent aucune prescription concrète concernant la transformation des graisses.

Les résultats publiés dans le magazine de consommateurs «KTipp» prouvent ce rôle de précurseur des labels bio: trois pâtes à gâteau Bourgeon se trouvaient parmi les cinq meilleures pâtes prêtes à l'emploi.

La clientèle Bourgeon et Demeter n'est cependant pas à l'abri d'une forme natu-

relle des graisses trans: la seule possibilité naturelle de production d'acides gras trans est un processus microbien qui se déroule dans la panse des ruminants. C'est pour cette raison que la graisse du lait contient naturellement une certaine proportion d'acides gras trans. Les produits alimentaires qui contiennent de la graisse du lait contiennent avant tout une sorte d'acides gras trans qui peut être transformée dans notre corps en une substance indispensable à la vie, l'acide linoléique conjugué (ALC). Ces denrées alimentaires ne sont donc pas seulement inoffensives parce que la quantité d'acides gras trans qu'elles contiennent est minime, mais aussi parce que ce genre-là d'acides gras trans est inoffensif pour l'être humain.

Ursula Kretschmar et Laurent Kerbage, FiBL

IMPRESSUM

bioactualités



16^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août).

Tirage 904 exemplaires français, 7832 exemplaires allemands (certifié WEMF 2003).

Abonnements annuels résiliables pour fin décembre.

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE abonnements Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-.

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org.

BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch.

Rédaction Alfred Schädeli, Markus Bär, Thomas Alföldi (FiBL); Jacqueline Forster, Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org.

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins.

Maquette Daniel Gorba.

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick.

Publicité Nicole Röllli, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 04, Fax +41 (0)62 865 72 73, nicole.roelli@fibl.org.

Nouveautés dans l'application de la réglementation de Bio Suisse

Les dispositions d'application règlent la mise en pratique du Cahier des charges et des règlements. Les modifications ci-après des dispositions d'application dans le domaine de la production animale sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007.

Veau de remplacement pour une vache mère ou nourrice

Pour acheter un veau de remplacement, il fallait jusqu'à maintenant demander une autorisation exceptionnelle à l'organisme de certification. Le plus souvent, les demandes étaient déposées alors que le veau conventionnel était déjà dans la ferme bio. Il suffit maintenant d'annoncer l'achat du veau à l'organisme de certification. Justification: il n'y a en général pas assez de temps pour trouver un veau bio adéquat.

Distance entre les unités avicoles

Certaines fermes bio ont plusieurs unités avicoles. Une même unité avicole peut accueillir au maximum 4 troupeaux de 500 poules, soit 2000 pondeuses. Pour éviter l'aviculture industrielle dans les fermes Bourgeon et pour préserver l'image de l'agriculture biologique lorsqu'il y a plusieurs unités avicoles, celles-ci doivent être séparées les unes des autres par une distance à l'air libre de 20 mètres. Cela doit permettre d'empêcher la construction de halles de production gigantesques.

Les bâtiments existants de certaines fermes ne respectent cependant pas cette séparation de 20 mètres. Ces fermes ont maintenant la possibilité de demander une dérogation à la CLA. Si des constructions ou des transformations sont prévues et que cette distance de séparation ne peut pas non plus être respectée, la demande de dérogation doit être déposée avant le début des travaux.

Affouragement des cochons d'alpage

Les alpages Bourgeon peuvent prendre des vaches laitières conventionnelles en plus de leurs propres bêtes. Les produits laitiers doivent alors être vendus en conventionnel. L'affouragement des porcs d'alpage a souvent posé le problème du dépassement de la limite de 35 % de matière sèche conventionnelle ingérée sous forme de petit-lait.

Les alpages Bourgeon ont maintenant la possibilité de considérer l'ensemble du petit-lait comme un aliment Bourgeon. Justification: la mise en valeur du petit-lait par les cochons d'alpage représente une plus-value très judicieuse. Cette alimentation ne menace en rien la qualité des porcs. La provenance et les conditions d'élevage des cochons doivent continuer d'être conformes au Bourgeon.

Parcours pour les cochons d'alpage

Le règlement «Alpages et produits d'alpages» exige pour les cochons des alpages l'accès soit à un parcours d'au minimum 5 mètres carrés par bête soit à un pâturage. Dans les grands bâtiments avec parcours bétonné, cette exigence pose un problème parce que cela nécessite trop de place par rapport à la dimension normale de 0,65 mètre carré par porc d'engraissement.

Ces 5 mètres carrés ne sont maintenant plus exigés dans les alpages, c.-à-d. que la dimension normale qui figure dans le règlement «Porcins» suffit.

Erratum dans le règlement «Porcins»

Le règlement «Porcins de Bio Suisse» contient des erreurs à la fin du tableau du chapitre 2 (page 39 du fascicule des règlements pour les producteurs): les libellés des deux avant-dernières lignes sont in-

versés, et le nombre de mètres carrés de la dernière ligne est faux. Voilà ci-dessous toute la rubrique «Porcs à l'engraissement de 60 à 110 kg PV» après les corrections nécessaires:

Porcs à l'engraissement de 60 à 110 kg PV	m ² /porc
Surface de repos	0,6
Surface totale porcherie y. c. parcours	1,65
Surface minimale non couverte	0,33
Surface parcours	0,65
Surface totale minimale parcours	10 m ²

Achats de bêtes bio

Lorsqu'on achète des bêtes bio, il faut exiger soit que le document d'accompagnement soit pourvu de la vignette Bourgeon soit qu'il soit lui-même accompagné du certificat bio. Cela permet de prouver la provenance des bêtes lors du contrôle bio.

Statut des veaux

Lorsqu'une génisse conventionnelle vèle dans une ferme bio, son veau acquiert le statut bio dès sa naissance, et cela même si la jeune vache n'a pas terminé son délai d'attente.

De plus amples informations se trouvent sur www.bio-suisse.ch sous la rubrique «Documentation» ou par téléphone au numéro 061 385 96 10.

Christoph Fankhauser,
Bio Suisse



Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture canette

Pour toutes sortes d'aliments
Marmelades, fruits, légumes, ...
Formes et grandeurs différentes
de 0,4 dl jusque 1 litre.
Bouteilles avec fermeture canette 2,5 dl jusque 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix, à demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com

Questions sur les exigences sociales

Dans le cadre de l'introduction des nouvelles directives sociales, toutes les fermes Bourgeon ont reçu avec le nouveau Cahier des charges un formulaire jaune d'autodéclaration et un guide explicatif. Pour les questions à ce sujet, le secrétariat a mis sur pied une ligne téléphonique spéciale. Voici les réponses à quelques-unes des questions posées au cours des premières semaines.

Question: Le salaire minimal recommandé doit-il être payé dans tous les cas?

» Réponse: Le salaire minimal recommandé concerne les relations de travail «normales», c.-à-d. lorsque les employés dépendent d'un salaire régulier. Dans les «cas particuliers», on peut d'un commun accord convenir de baisser les salaires ou même de les supprimer. Une convention écrite est alors certainement utile pour les deux parties.

Question: Un contrat de travail doit-il aussi être établi pour les gens qui ne travaillent que quelques heures dans la ferme?

» Réponse: Un contrat de travail doit être conclu avec toute la main-d'œuvre non-familiale. Le guide fournit un modèle. Le Code des obligations impose un contrat écrit pour tous les rapports de travail d'une durée de plus d'un mois.

Question: Qui doit remplir l'autodéclaration quand il ne s'agit pas d'une entreprise familiale (homes, fondations, instituts, établissements pénitentiaires, etc.)?

» Réponse: Lorsque le chef d'exploitation est lui-même un employé, le formulaire doit être rempli par l'employeur de l'entreprise bio, donc p. ex. par le service du personnel de l'établissement.

Question: Les amis et connaissances qui donnent un coup de main sans salaire ou contre une rémunération en nature, p. ex. seulement pendant les vendanges ou le ramassage de la paille, doivent-ils aussi être répertoriés?

» Réponse: Ce genre d'auxiliaires peuvent et doivent être répertoriés en bloc dans l'autodéclaration comme «cas particuliers». Il est par contre inutile d'établir des contrats écrits. Veuillez cependant tenir compte du fait que vous êtes dans tous les cas responsables de la

sécurité de ces auxiliaires et que la question de la responsabilité en cas d'accidents doit être réglée!

Question: Quelles conditions dois-je remplir lorsque des stagiaires du Landdienst – Horizon Ferme sont employés?

» Réponse: Les stagiaires du Landdienst – Horizon Ferme doivent être répertoriés dans l'autodéclaration. Des contrats écrits doivent être conclus avec eux. Il est possible de se référer au règlement des stages du Landdienst – Horizon Ferme, qui règle aussi la question des assurances. Les chefs d'exploitation devraient absolument – c'est d'ailleurs légalement obligatoire – avoir suivi un cours sur la prévention des accidents.

Question: Que signifie exactement «extrafamilial»? L'amie du fils fait-elle p. ex. partie de la famille?

» Réponse: Nous recommandons de conclure un contrat de travail avec tous les membres de la famille qui ne sont pas des parents en ligne directe. Parents en ligne directe: grands-parents, parent, enfants, petits-enfants. Le rapport de travail avec l'amie du fils devrait donc être réglé

par écrit. Cela donne plus de sécurité aux deux parties.

Question: Qui est en fait responsable de l'apparition de ces nouvelles directives et de cette paperasserie supplémentaire?

» Réponse: Les exigences sociales ont été adoptées par l'Assemblée des délégués du printemps 2005 par 55 voix contre 34. L'application a été acceptée par la CLA (Commission de labellisation agricole) et le Comité (qui sont tous deux des organes élus où siègent une majorité de paysans bio en activité). L'autodéclaration 2007 suffit, aucun contrôle supplémentaire n'est nécessaire.

Question: Le questionnaire doit-il être renvoyé à Bio Suisse ou à mon organisme de contrôle?

» Réponse: Le formulaire ne doit être renvoyé nulle part: il reste dans la ferme. Le chef d'exploitation est personnellement responsable de son contenu, c.-à-d. du respect des exigences sociales et du plan de mesures à prendre en cas de lacunes. Le contrôle bio 2007 se contentera en effet de vérifier que le formulaire est signé.

Hans Ramseier, Bio Suisse



Connaissances en agriculture biologique

Ne cherchez plus, trouvez!

220 fiches techniques, brochures,

manuels, dossiers, CD, études,

dont 92 à télécharger gratuitement

www.shop.fibl.org

Ou demandez notre catalogue:

téléphone 062 865 72 72

ACTIVITÉS BIO DU CANTON DE VAUD		
Genre d'activité	Lieu	Date et heure
Visite de culture: Non-labour et désherbage thermique	Chavannes-le-Veyron Chez André Horisberger	Mercredi 23 mai 2007 à 09.30
10 ans des marchés paysans: Bio-Vaud y participe, et vous pouvez venir vendre vos produits. La place est gratuite, s'annoncer auprès de Christian Hockenjos, tél. 079 282 53 75.	Villars-le-Terroir	Dimanche 3 juin 2007, de 09.00 à 17.00
Visite de ferme: Biodynamie, fabrication fermière et commercialisation de fromage	Puidoux, Praz Constant Chez Andreas Wuetrich	Mercredi 13 juin 2007, 19.00



Photo: Barbara Früh

Élevage chevalin 2007, des stalles aux élevages en groupes

Date

Jeudi 26 avril 2007

Lieu

Ferme de Gian Clalüna, 7514 Sils Maria GR

Programme

Et pourtant, ça marche! L'élevage chevalin en groupes semble tout d'abord presque impossible. La majorité des chevaux de travail sont en effet encore actuellement élevés dans des écuries à stalles.

Cependant, les écuries à stalles doivent être interdites par la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux. C'est déjà le cas dans le Cahier des charges de Bio Suisse, mais des dérogations peuvent être octroyées jusqu'au 31.12.2010. Les élevages doivent maintenant se demander comment ils veulent élever leurs chevaux après 2010. L'élevage en groupes s'impose du point de vue de la protection des animaux, mais aussi de l'organisation du travail.

Le Service de conseils du FiBL a suivi dans la pratique un élevage de chevaux pendant sa reconversion pour passer des stalles à l'élevage en groupes. Pendant le cours, l'élevage en groupe de cette ferme sera présenté et le chef d'exploitation expliquera ses expériences avec cette reconversion. Il y aura aussi des exposés sur les exigences éthologiques et architecturales pour les transformations et les nouvelles constructions des stabulations pour chevaux.

Responsable du cours

Barbara Früh, Service de conseils du FiBL, Frick, Tél. 062 865 72 18, courriel barbara.frueh@fibl.org

Coûts

Fr. 150.– y. c. documents du cours et café-croissants, plus repas de midi. Fr. 120.– pour les membres de l'Association suisse des conseillers bio, pour les vulgarisateurs et pour les organisations membres de l'ASCA. Fr. 80.– pour les agriculteurs et les étudiants. Logement du 25 au 26 avril: Fr. 95.– y. c. petit déjeuner (nécessaire de s'annoncer assez tôt).

Renseignements et inscriptions

Jusqu'au 13 avril au Secrétariat des cours du FiBL, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel kurse@fibl.org, programme détaillé disponible.



Bio Marché

Dates

Du vendredi 22 juin au dimanche 24 juin 2007

Lieu

Vieille ville de Zofingue

Programme

La plus importante foire bio de Suisse.

Informations et inscriptions

Pour les stands: www.bio-marche.ch

kräuter, Krankheiten und Schädlinge sowie Vorbeugemassnahmen kennen. Ackerbaubetonte Biogemeinschaft. Boden schonende Anbausysteme, Besichtigung von Demonstrationsversuchen und Kulturen: Raps, Mais.

Auskunft, Anmeldung

Inforama Waldhof, Kurssekretariat, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 01, E-Mail inforama.waldhof@vol.be.ch

GEMÜSEBAU, GARTEN

ACKERBAU

Biofeldtag 1: Ackerkulturen, Anbauversuche

Wann

Freitag, 11. Mai, 8.45–15.30

Wo

Restaurant Kreuz, 3267 Seedorf bei Aarberg

Inhalt

Kartoffelbau: aktuelle Sorten, Massnahmen gegen die Kraut- und Knollenfäule, Warn- und Prognosemodell Bio-Phytopre, Kulturführung. Übung in Biowinterweizen-Sortenversuch: Analyse und Beurteilung von Fruchtfolge und bisheriger Kulturmassnahmen; Bestandesbeurteilung; Sortenvergleich und -empfehlungen; Begleit-

Einen Naturgarten planen

Wann

Samstag, 5. Mai, 9.00–17.00

Wo

4118 Rodersdorf

Inhalt

Raumwirkung, Dynamik, Materialwahl, Kosten.

Kursleitung

Peter Steiger

Kosten

Fr. 140.–, für VNG-Mitglieder Fr. 100.– plus Mittagessen

Auskunft, Anmeldung

Verband Natur Garten VNG, Höhenstrasse 19, 9320 Arbon, Tel./Fax 071 440 12 24, E-Mail vng.gl@vng.ch, Online-Anmeldung www.vng.ch



Photo: Peter Maurer



FiBL

FiBL: Journée portes ouvertes

Date

Dimanche 19 août

Lieu

FiBL, 5070 Frick

Prière de réserver la date, de plus amples informations suivront.

Setzlingsmarkt Wildegg

Wann

Samstag, Sonntag 5./6. Mai 9.00–17.00

Wo

Schloss Wildegg, 5103 Wildegg

Inhalt

Verkauf von Setzlingen und Saatgut durch ProSpecieRara-Betriebe. Rahmenprogramm mit Kinderattraktionen, Führungen im Schlossgarten, ProSpecieRara-Schafressen und Festwirtschaft. Vorbestellung von Setzlingen möglich.

Auskunft

ProSpecieRara, Tel. 062 832 08 20 (vormittags), E-Mail info@prospecierara.ch, www.prospecierara.ch

OBSTBAU

Erfahrungsaustausch Biohochstammobstbau

Wann

Montag, 7. Mai, 9.45–16.15

Wo

Obstgarten Hans Brunner, Hauptstrasse 2, 8162 Steinmaur. Anreise

ÖKOLOGIE, NATURSCHUTZ

Naturschutz als Betriebszweig

Wann

Mittwoch, 9. Mai

Wo

FIBL, 5070 Frick

Inhalt

Kunden, Naturschützerinnen und die Gesellschaft erwarten sehr viel von den Biolandwirten im Bereich Ökologie und Naturschutz. Im Kurs wird gezeigt, wie Betriebsleiterinnen ökologische Leistungen in den Betrieb integrieren können und was «wildtierfreundliches» Wirtschaften bedeutet. Dabei werden auch die finanziellen und arbeitswirtschaftlichen Aspekte analysiert. Anhand von Beispielen lernen wir ein gesamtbetriebliches Konzept zu erarbeiten. Ein weiterer Schwerpunkt ist das Werbepotenzial ökologischer Leistungen, besonders für Betriebe mit Direktvermarktung oder Agrotourismus. Am Nachmittag studieren wir die praktische Umsetzung auf einem Beispielbetrieb.

Kursleitung

Véronique Chevillat, FiBL Beratung, Tel. 062 865 04 12, E-Mail veronique.chevillat@fibl.org

Kosten

Fr. 150.– inkl. Kursunterlagen und Kaffee/Gipfeli, plus Mittagessen. Für Mitglieder der BioBeratervereinigung sowie Beratungskräfte und Mitarbeitende der SVBL-Mitgliedorganisationen Fr. 120.–; für Bäuerinnen, Landwirte und Studierende Fr. 80.–

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, detailliertes Kursprogramm erhältlich



Photo: Lukas Pfiffner

ÖV: S5 bis SBB Steinmaur, von da 5 Min. zu Fuss

Inhalt

Betriebsrundgang; angepasste Mechanisierung; Projekt Mostäpfel im frühreifen Bereich; Ökologie im Obstgarten – Projekt Gartenrotschwanz-Wendehals; eigene Obstverwertung.

Auskunft

Bioobstbauring Ostschweiz, Hans Oppikofer, Mausacker, 9314 Steinebrunn, Tel. 071 477 11 37; Hans Brunner, Hauptstrasse 2, 8162 Steinmaur, Tel. 044 853 15 55

Anmeldung

bis 23. April bei Hans Brunner, Tel. 044 853 15 55

TIERHALTUNG

Arbeitspferde:

schonende Ausbildung

Wann

April, Mai, jeweils samstags oder nach Vereinbarung

Wo

Betrieb Edi Hess, 7189 Rueras bei Sedrun

Inhalt

Schonende Ausbildung des Arbeitspferdes für Land- und Forstwirtschaft sowie Ackerbau.

Kosten

Tageskurse Fr. 90.– pro Person, max. 4 Personen pro Kurs

Auskunft, Anmeldung

Edi Hess, Landwirt, Tel. 081 949 19 56 oder 079 247 88 47

DIVERSES

Ernährung und Gesundheit – ein ganzheitlicher Weg

Wann

Freitag/Samstag 15./16. Juni

Wo

Goetheanum, 4143 Dornach

Inhalt

Strategien und Visionen, aber auch konkrete Projekte werden auf dieser UGB-Tagung vorgestellt. Gelegenheit, in Arbeitskreisen unter erfahrener Anleitung eigene Strategien zur Gesundheitsförderung verschiedener Altersstufen zu entwickeln. Am zweiten Tag steht das Thema Ernährung im Mittelpunkt. Warum ist die Sinneswahrnehmung beim Essen so wichtig? Was steckt hinter dem hohen gesundheitlichen Wert von ökologischen Lebensmitteln und vollwertig zubereiteten Speisen? Damit es nicht bei grauer Theorie bleibt, erfahren die Teilnehmer auch, wie sich «Klippen umschiffen» und einfache, aber leckere Vollwertgerichte zubereiten lassen.

Kosten

Fr. 220.–; für UGB-Mitglieder Fr. 190.–; für Studierende Fr. 150.–. Frühbucherrabatt jeweils Fr. 30.– bei schriftlicher Anmeldung und

Photo: Martin Lichtenhahn

GEMÜSEBAU



Erfahrungsaustausch Biogemüsebau

Wann

Mittwoch 6. Juni, 4. Juli und 22. August

Wo

Verschiedene Orte zwischen Bodensee und Seeland

Inhalt

Gelegenheit für Produzenten, Beraterinnen und weitere Fachleute, Wissen aufzufrischen, Erfahrungen auszutauschen und neue Erkenntnisse im Biogemüsebau zu sammeln. Am Morgen Referate und Diskussionen im Kursraum, am Nachmittag Besuch verschiedener Biogemüsebetriebe. Dieses Jahr stehen als Hauptthemen Pflanzenschutz, Unkrautregulierung und Anbautechnik einzelner Kulturen im Vordergrund. Der Kurs wird gemeinsam mit dem Modul Biogemüsebau der Betriebsleiterausbildung für Gemüsegärtnerinnen und Gemüsegärtner durchgeführt.

Kursleitung

Martin Lichtenhahn, FiBL Beratung, Ins, Tel. 032 313 44 60, E-Mail martin.lichtenhahn@fibl.org

Kosten

Fr. 60.– pro Kurstag inkl. Kursunterlagen, plus Verpflegung

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, detailliertes Kursprogramm erhältlich

PETITES ANNONCES ■

Cherche

Homme de 33 ans, non fumeur, à moitié Bernois, cherche **jeune paysanne** qui aurait besoin d'un homme pour la maison, les champs et l'écurie. Réponse sous chiffre BA 105-3011022, FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick

Cherche pour milieu ou fin avril jusqu'à mi-septembre (selon végétation) **4 à 6 génisses pour estivage** dans ferme bio thurgovienne, tél. 079 787 63 14

Cherche **15 à 20 génisses pour estivage** sur bon alpage du Jura (1'200 m) environ du 20 mai à fin septembre / début octobre, tél. 032 935 12 91, répondeur ou insister SVP.

Génisse limousine de 11 mois cherche **place dans petite écurie de remonte limousine**, tél. 032 935 12 91, répondeur ou insister SVP.

Cherche **herbe sur pied ou foin de 2 à 4 ha**, Hugo Goldinger, Fimmelsberg, 8514 Bissegg, tél. 071 651 11 28

Offre

À vendre pour nouvelles constructions ou transformations: **silos à concentrés** en propylène à monter soi-même. 2.5 To. = Fr. 370.–; 3.5 To. = Fr. 510.–; 4.8 To. = Fr. 690.–; 7.0 To. = Fr. 1070.–. Aussi accessoires franco ferme, tél. 062 721 33 28

À vendre **ensilage d'épi de maïs** en balles carrées, B. + Th. Wyss, Büron LU, tél. 041 933 11 67
À vendre 2 à 4 vaches mères Dexter non écornées avec veaux (race petite et très facile), tout de suite ou en mai, tél. 071 977 17 47, à 13 heures ou à partir de 20 heures

À louer dès le 1^{er} juillet ou selon entente **appartement spacieux** dans ferme bio proche du village. Lave-linge et sèche-linge. Ct. Berne, loyer 2000.– sans charges, tél. 031 767 81 43

Divers

Séminaire de permaculture avec Kurt Forster à la ferme bio Frohberg, 5–6 mai 2007;

Voyage «permaculture» en Autriche, visite du Krameterhof avec Sepp Holzer et visite du Gärtnerhof à Langerhorst, les 9–10–11 août 2007, renseignements et inscriptions auprès de: Biohof Frohberg, 8133 Esslingen, tél. 043 277 05 05, fax 043 277 05 06, www.permakulturhof.ch

Zahlungseingang bis 20. April

Auskunft, Anmeldung

bis 8. Juni bei UGB-Schweiz, Hollenweg 1, 4144 Arlesheim, Tel. 061 701 20 54, E-Mail ugb.schweiz@bluemail.ch, Anmeldung online unter <http://www.ugb.de>



AgroBIOrama 2007: un très bon cru!

La foire-exposition AgroBIOrama 2007, marquée par la remarquable présence de son hôte d'honneur, l'agriculture biologique fribourgeoise, a vraiment très bien marché. Public intéressé, exposants satisfaits, enfants ravis par les animations... et même de grands compliments de Regina Fuhrer, la Présidente de Bio Suisse, pour l'excellente promotion du Bourgeon: un grand coup de chapeau aux organisateurs qui ont su faire rimer rigueur (contrôles bio très poussés) avec bonne humeur! mp

Bio Grischun attribue son prix au projet Bioka

Le prix 2007 de Bio Grischun a été attribué à la communauté de branche de production Bioka de Müstair GR. Ce prix de 1500 francs, qui est attribué pour récompenser des prestations exceptionnelles au service de l'agriculture biologique, a été remis le 8 mars lors de l'Assemblée générale de Bio Grischun aux trois paysans bio Johannes Fallet, Rudolf Malgiaritta et Jon Jachen Flura, qui produisent ensemble quelque 110 tonnes de pommes de terre bio sur une surface de 3,5 hectares. Chacun s'occupe en plus de sa propre ferme. Les lauréats ont convaincu le jury

Certificats de bio.inspecta pour la transformation fermière et à façon

Depuis cette année, les producteurs de Bio Suisse peuvent, sans autorisation exceptionnelle, fabriquer et commercialiser des produits de transformation fermière et à façon (produits TFF) biologiques et non biologiques. Cette nouveauté nous a obligés à modifier la conception des certificats.

- Les entreprises agricoles qui commercialisent uniquement des produits TFF biologiques reçoivent un certificat semblable à celui de l'année passée.
- Les entreprises agricoles qui commercialisent leurs produits TFF en conventionnel reçoivent un certificat excluant de la commercialisation biologique l'ensemble des produits TFF.
- Les entreprises qui commercialisent des produits TFF biologiques et non biologiques reçoivent deux certificats. Le premier concernera comme jusqu'à maintenant la production agricole et comprendra la remarque supplémentaire suivante: «Les produits bio de transformation fermière et en sous-traitance sont listés dans un certificat séparé.»

Le deuxième certificat comprendra la liste des produits TFF certifiés bio (cf. exemple). Ce certificat n'est nécessaire que pour la commercialisation des produits qui y sont mentionnés. Tous les certificats peuvent être téléchargés depuis le site internet de bio.inspecta: www.bio.inspecta.ch.

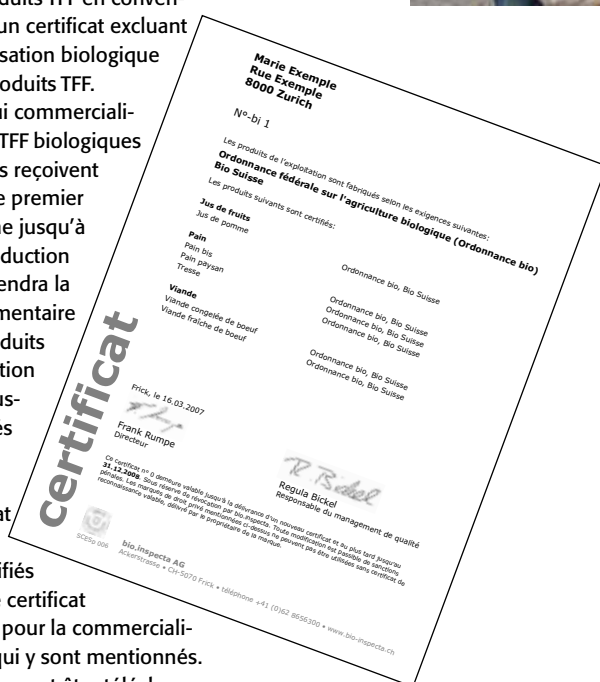
René Kohler, bio.inspecta



Ensemble pour produire des pommes de terre spécialement écologiques: Les lauréats Johannes Fallet, Rudolf Malgiaritta et Jon Jachen Flura.

non seulement par la qualité irréprochable de leurs pommes de terre, mais aussi par leur concept de commercialisation: l'ensemble de la récolte est vendue en direct. Bioka fait des livraisons deux fois par semaine à une cinquantaine de clients: restaurants, hôpitaux, écoles, commerces de détail, ménages privés. Fallet, Malgiaritta et Flura mettent chacun à peu près la même surface à disposition, et ils effectuent ensemble tous les travaux de Bioka, de la culture à la commercialisation, et la valeur ajoutée reste en mains paysannes.

Autres points culminants de la rétrospective annuelle de Bio Grischun: l'introduction de deux classes bio à l'école d'agriculture du Plantahof, la progression continue du nombre de fermes bio dans le canton (maintenant 55 pour-cent!), le bon écoulement à la Coop de la viande séchée bio des Grisons et de la bière «Mungga», qui est brassée avec de l'orge du Granalpin. mb



Achats de 100 % de fourrages bio

Lettre ouverte à Bio Suisse signée par 19 paysans bio de la région de Schangnau dans l'Emmental.

» C'est avec une grande attention que nous suivons la discussion sur les changements prévus dans le domaine des achats de fourrages.

De nombreuses fermes bio se trouvent en région de montagne. Pour des raisons topographiques et climatiques, il est impossible de faire des grandes cultures dans une très grande partie des régions de montagne, et du reste il manquerait la mécanisation nécessaire. Vu que les fourrages comme le maïs, les betteraves fourragères, le foin etc. n'existent en bio qu'en très petites quantités, nous sommes obligés de compléter si nécessaire notre approvisionnement en ces fourrages par de petites quantités (dans le cadre de la limite des 5 pour-cent) de qualité conventionnelle. Nous désirons cependant souligner ici que, ramenés à la ration totale, 5 pour-cent représentent une proportion très faible. Il est très important que nous puissions alimenter nos

vaches de manière à couvrir leurs besoins. En effet, les carences alimentaires provoquent d'importants problèmes de santé et une baisse de qualité du produit final. Nous avons souvent l'impression que le continuel durcissement des directives se fait toujours sur le dos des producteurs, or nous avons déjà atteint la limite du possible! C'est pour cette raison que nous nous permettons de rajouter encore quelques mots à la discussion sur l'obligation d'avoir des stabulations libres. La transformation de nos stabulations entravées nous coûterait très cher. De très nombreuses fermes ne pourraient vraisemblablement pas se permettre une telle charge financière. Le rôle d'une ordonnance ne peut tout de même pas être de faire capoter une grande partie de nos entreprises agricoles familiales. On peut en outre avoir des avis divergents sur le système de stabulation dans lequel les vaches se sentent le mieux.

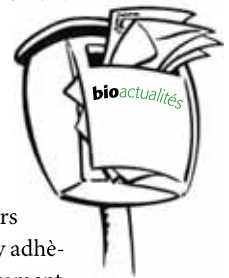
Nous espérons que cette lettre explique bien notre vision des problèmes, et nous attendons de vous d'être pris au sérieux. Nous sommes par ailleurs reconnaissants pour la bonne collaboration.

Paysans bio de Schangnau BE et environs,
19 signatures

Bio Suisse et les cornes des vaches

À propos de l'article «La stabulation libre d'un sceptique», bio actualités n° 1, janvier 07

» Il est très réjouissant que Bio Suisse fasse le portrait d'une stabulation libre qui fonctionne bien avec des vaches non écornées. Il y a bien sûr des stabulations libres très bien conduites, mais il y a aussi de très mauvais exemples. Il serait donc positif que Bio Suisse s'investisse encore pour deux choses importantes dans le domaine des stabulations libres. Premièrement: Il serait réellement nécessaire que les bêtes bio qui vivent en stabulation libre puissent se mouvoir au moins une fois par semaine à l'air libre dans un parcours assez grand, notamment pour nettoyer leurs sabots des excréments qui y adhèrent et pour se répartir autrement pendant un moment. En effet, dans une stabulation libre, les bêtes les plus faibles sont soumises à un stress plus ou moins continu.



Deuxièmement: Le bio aurait tout avantage à veiller à ce que les bêtes ne soient pas écornées à partir d'un certain âge. Les cornes des vaches ont en effet différentes fonctions importantes pour l'énergie vitale, pour la digestion et même pour la qualité du lait. En agriculture biologique, on contrôle et on examine tout et n'importe quoi, mais le fait de scier les cornes des vaches ne préoccupe en fait personne. On discute sérieusement de l'obligation d'avoir des stabulations libres, mais le fait qu'il y ait dans l'Union européenne des stabulations libres où les vaches sont toujours enfermées, au point de ne pas voir un brin d'herbe sur pied de toute leur vie, n'intéresse pas beaucoup les responsables du bio. On doit donc parfois se demander si ceux qui négocient avec l'Union européenne connaissent l'agriculture autrement que depuis leur bureau et à travers des formulaires. En tout cas, les critères d'évaluation des fermes bio s'étalent maintenant sur six pages entières. Grâce à l'appareil bureaucratique toujours plus important, aucun problème pour y rajouter encore quelques pages. À mon avis cependant, des choses aussi importantes que le sciage des cornes des vaches ne devraient pas être passées sous silence. Pour le bien des animaux.

Lorenz Kunz, Diemtigen BE

BIO TEST AGRO AG

Nous sommes un organisme de contrôle et de certification bio créé en 1998 par des paysans bio déterminés. Nous suivons en 2007 quelque 1300 paysans bio. L'ouverture de la certification Bourgeon nous permet d'élargir notre champ d'action, et nous cherchons des collaborateurs motivés pour les secteurs suivants:

- **Responsable de l'antenne romande**
- **Responsable de l'antenne tessinoise**
- **Responsable de la certification avec responsabilité AQ**
- **Collaborateur/-trice pour le contrôle de la transformation**

Tous ces postes sont des emplois à temps partiel. Les combinaisons sont possibles.

Exigences:

Vous dirigez vous-même une entreprise agricole et/ou de transformation, vous avez une deuxième formation dans le domaine de la transformation agro-alimentaire ou vous travaillez dans ce domaine.

Vous avez terminé avec succès une formation dans votre domaine professionnel.

Axer votre travail sur la qualité et les prestations est important pour vous.

Le développement de l'agriculture biologique vous tient à cœur. Vous maîtrisez au moins deux langues nationales (d-f, d-i).

Nous offrons:

Bonnes conditions de travail dans une société stable qui se met au service de ses clients.

Modèle salarial et contractuel alternatif de BTA.

Liberté d'organisation dans le cadre des principes d'entreprise de BTA.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser au directeur Niklaus Wynistorf, tél. 062 968 19 77.

Prière d'envoyer votre dossier de candidature à:

BIO TEST AGRO, Grüttsstrasse 10, 3474 Rüedisbach



LINUS SILVESTRI AG
Commerce de bétail
9450 Lüchingen/SG
Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01
Email: kundendienst@lsag.ch
Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen, SG natel 079 222 18 33
Jakob Spring, Kollbrunn, ZH natel 079 406 80 27
Hans Gantenbein, Mühledorf, SO natel 079 423 14 62
(pour la Suisse romande)

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bio Weide-Beef®

Nous cherchons:

Nouveaux producteurs de Bio Weide-Beef®

- Partenaires pour achat de remotes et engraissement
 - partenaires avec vaches mères et engraissement
- Éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac
Éleveurs de vaches mères bio pour la production de remotes d'engraissement

Vos avantages:

Possibilités d'écoulement intéressantes et durables dans les programmes Bio Weide-Beef et Aubrac Bio.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remotes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



- ▶ Bases, formation et perfectionnement
- ▶ Reconversion, directives, intrants, adresses
- ▶ Cultures fourragères et grandes cultures
- ▶ Maraîchage, plantes aromatiques et ornementales
- ▶ Arboriculture, petits fruits, vigne
- ▶ Production animale, santé animale
- ▶ Économie, marché, statistiques
- ▶ L'agriculture biologique internationale
- ▶ Études du FiBL

Tout trouver d'un seul clic!

- ▶ Choisissez parmi les 250 publications disponibles.

www.shop.fibl.org

Alimentez vos cultures naturellement

Trapper® liquide

Engrais azoté organique pour
la production biologique
Haute concentration en azote
Application par pulvérisation et arrosage



marque enregistrée d'Omya AG
Observer les conseils de sécurité figurant
sur l'emballage

Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-5745 Safenwil, Tel. 062 789 23 41
www.omya.ch



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action de printemps aliments vaches laitières

Rabais action CHF 2.-/100 kg pour une commande combinée
d'aliments et de minéraux, livraison jusqu'au 25.05.2007

Nos lignes de produits:

Basic: Le prix avantageux

Standard: La meilleure performance

Haute performance: La satisfaction des plus
hautes exigences

Nouveau: Yea-Sacc Farm-Pack
Aliment complémentaire avec levures vivan-
tes, 50 g / vache / jour

Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG
3206 Biberen
Tél. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch
mail@muehlerytz.ch
et votre conseiller
régional



PROVIMI KLIBA

